



**MINISTÈRE  
DES SOLIDARITÉS  
ET DE LA SANTÉ**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

*Le Ministre*

Pégase D-22-010393

*Paris, 21 AVR. 2022*

Monsieur le Chef de l'Inspection générale des affaires sociales,

Le décret du 20 décembre 2019 a institué, auprès des ministres chargés de la santé, de la sécurité et de l'action sociale, un délégué ministériel au numérique en santé (DNS). Appuyé par une équipe d'une trentaine de collaborateurs, le délégué assure le pilotage de l'ensemble des chantiers de transformation du numérique en santé et notamment :

- de la feuille de route « accélérer le virage numérique » qui définit la stratégie de transformation et organise le déploiement des référentiels et services socles, comme les messageries sécurisées et le dossier médical partagé ainsi que des plateformes de service comme l'espace numérique de santé ;
- du programme du « Ségur numérique », qui finance un investissement de 2 Mds € pour atteindre le partage fluide et sécurisé des données de santé via les actions de la feuille de route ;
- du programme de la « Stratégie d'accélération santé numérique », qui finance un investissement de plus de 650 M € pour l'innovation en santé via les actions de la feuille de route ;
- du service public de l'information en santé.

A ces fins, le délégué est chargé de coordonner l'action de l'ensemble des acteurs impliqués dans la mise en œuvre de la stratégie numérique, notamment services de l'Etat, agences régionales de santé, organismes nationaux d'assurance maladie, services et établissements de santé et médico-sociaux. Il assure les responsabilités de l'Etat dans la gouvernance de l'Agence du numérique en santé (ANS).

Le numérique est un enjeu profondément stratégique et transverse. Dans ses premières années d'existence, et en particulier pendant la période du Covid-19, la DNS a démontré l'intérêt d'une mission stratégique de coordination et de pilotage sur ces sujets pour faire du numérique un levier puissant de transformation de notre système de santé et répondre aux enjeux auxquels l'ensemble des acteurs font face dans ce domaine. Il s'agit maintenant de tirer les apprentissages de cette expérience et d'en définir les conditions de pérennisation.

Je souhaite que vous diligentiez une mission visant à faire un bilan d'étape de l'action de la DNS et de son modèle d'action publique (mode projet, chaîne hiérarchique courte) en termes de résultats obtenus par rapport aux objectifs fixés. Sur cette base, vous proposerez les modalités d'un positionnement renforcé dans l'organisation structurelle du ministère de la santé permettant notamment une plus grande mutualisation des enjeux du numérique en santé, en précisant les modalités de son action future (missions, gouvernance, organisation et conséquences en termes de budget, profils et compétences).

.../...

Monsieur Thomas AUDIGÉ  
Chef de l'Inspection générale des affaires sociales  
39-43 Quai André Citroën  
75739 PARIS CEDEX 15

14 avenue Duquesne – 75350 PARIS SP 07  
Téléphone : 01 40 56 60 00

Vos propositions chercheront en particulier à :

- identifier les évolutions souhaitables du périmètre des missions de la DNS pour assurer un déploiement efficace de la feuille de route et définir des moyens en adéquation avec ces missions. Vous veillerez notamment à ce que la DNS définisse en lien avec les acteurs concernés les différents leviers de déploiement effectif du numérique en santé ;
- préciser les modalités d'interactions avec les organismes publics impliqués dans le numérique en santé, qu'ils soient au sein des ministères sociaux (avec en particulier DGOS, DGS, HFDS, DREES, DSS, DNUM, DMSMP) ou qu'il s'agisse d'organismes nationaux (tels que, par exemple, le Health Data Hub, l'ATIH, la CNAM, le GIE SESAM-Vitale, l'ANAP, la CNSA, la future AIS, l'ANSM, la HAS, Santé publique France ou PariSanté Campus) ou régionaux (ARS et leurs opérateurs Groupements Régionaux d'Appui au Développement de la e-Santé – GRADES).

Vous mènerez cette réflexion en étroite relation avec Dominique Pon, responsable ministériel du numérique en santé, et Laura Létourneau, déléguée ministérielle au numérique en santé, qui ont joué dans les années récentes un rôle déterminant dans la mise en place des fondamentaux du numérique en santé.

Je souhaite que les travaux de cette mission soient remis en septembre 2022 afin que des décisions puissent être mises en œuvre avant la fin de l'année. Un point d'étape associant Dominique Pon et Laura Létourneau sera effectué d'ici la fin juin.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.



Olivier VERAN